



GENERALI ASSISTANCE

Generali intervient en toutes circonstances

déployez vos ailes



EN CAS DE SOUCI ...

Nous vous conseillons d'introduire votre demande d'assistance immédiatement après l'évènement garanti ou à défaut, le plus rapidement possible.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter par :

- **Tél.** +32 (0) 2 533 79 39
- **Fax** +32 (0) 2 533 77 75
- **e-mail** help@europ-assistance.be

Nos services sont accessibles 24h/24

Si vous avez besoin de soins médicaux mais qu'aucune hospitalisation n'est nécessaire, vous ne devez pas nous les déclarer immédiatement.

Lors de chaque appel, veuillez préciser :

- le numéro de votre police d'assurance
- votre nom et adresse en Belgique
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre
- les circonstances du sinistre et tout renseignement utile pour vous venir en aide
- la marque et le numéro d'immatriculation du véhicule assuré, si celui-ci est impliqué dans la demande d'assistance.



L'ASSISTANCE AU VEHICULE

Pendant vos déplacements, en Belgique ou à l'étranger, vous n'avez plus aucun souci à vous faire ! GENERALI est toujours prêt à intervenir.

Quels sont vos avantages ?

- En cas de **panne** ou d'**accident**, vous bénéficiez d'un **service de réparation** ou du **remorquage** de votre véhicule
- Une **voiture de remplacement** peut être mise à votre disposition
- Vos **passagers** sont transférés **en lieu sûr**, dans l'attente de la réparation
- Si nécessaire, **votre véhicule, vos passagers, vos bagages et vos animaux de compagnie sont rapatriés**
- Generali Assistance vous vient en **aide en cas de vol ou de tentative de vol** de votre véhicule



L'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Grâce à cette couverture, vous et votre famille avez l'assurance de recevoir les meilleurs soins en cas de **maladie** ou d'**accident** survenu **à l'étranger**.

Quels sont vos avantages ?

- Vos **frais médicaux** à l'étranger sont remboursés jusqu'à **€ 50 000,00** par assuré
- Vous bénéficiez d'une **assistance psychologique**
- Dès que votre état de santé le permet, **vous êtes rapatrié en compagnie de votre famille**
- Même les **frais de recherche et de sauvetage** en montagne (sports d'hiver) sont remboursés



Les divers services de **GENERALI ASSISTANCE** sont prestés par **EUROP ASSISTANCE**, LE spécialiste de l'assistance et le n° 1 incontesté de ce secteur.

déployez vos ailes





L'ASSISTANCE VOYAGE

Vos vacances peuvent prendre une tournure imprévue. Les contretemps se succèdent, les problèmes s'accumulent et les vacances les mieux planifiées se transforment en cauchemar ...

Dans un tel cas, l'assistance voyage de GENERALI résout tous les problèmes.

Quels sont vos avantages ?

- Vous bénéficiez d'une **assistance en cas de vol ou de perte de vos documents de voyage**, à l'étranger
- En cas d'hospitalisation en Belgique d'un membre de votre famille, vous pouvez vous faire rapatrier
- En cas de décès d'un proche en Belgique, vous pouvez vous faire rapatrier
- En cas de dégâts graves à votre domicile, vous pouvez vous faire rapatrier
- Vous pouvez bénéficier d'une **assistance en cas de poursuites judiciaires** à l'étranger



L'ASSISTANCE A DOMICILE

Même chez vous, à la maison, un accident est vite arrivé. Là aussi, aucun problème, car vous pouvez compter sur l'assistance de GENERALI.

Quels sont vos avantages ?

- Un **service d'informations** vous aide à obtenir les coordonnées des hôpitaux, des médecins et des pharmaciens de garde, des corps de métier (plombiers, électriciens ...) pour réparer les pannes et résoudre les problèmes, 24 heures sur 24
- Vous bénéficiez d'une **garde pour vos enfants** en cas d'hospitalisation (vous ou votre conjoint)
- Vous bénéficiez d'une **aide-ménagère** en cas d'hospitalisation (vous ou votre conjoint)
- Un **serrurier** vous vient en aide en cas de **perte ou de vol de vos clés**

Vous souhaitez une offre personnalisée ? Contactez votre courtier sans plus attendre, il vous donnera les meilleurs conseils

Votre courtier



GENERALI



Concept by KEURBE